

# Dossier Orientation

vendredi 18 janvier 2013, par [Administrateur](#)

Durant l'année de 3ème, chaque élève, avec sa famille, élabore son projet d'orientation. Pour élaborer un projet qui corresponde au mieux à ses souhaits, à ceux de sa famille et à ses capacités, il est nécessaire d'être bien informé de ce qui existe.

**Au cours du deuxième trimestre**, les proviseurs des lycées environnants viendront présenter leurs établissements et les formations qui y sont dispensées.

**Au printemps** commence les journées portes ouvertes qui permettent de découvrir ces établissements en rencontrant élèves et professeurs dans leurs locaux.

**Fin mai**, chaque famille formulera une liste de trois vœux qui seront examinés par le conseil de classe. Le Chef d'établissement communiquera alors sa décision d'orientation à chaque famille.

A la fin du mois de juin, Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale affecte le collégien en Lycée.

Les 2 grandes voies qui s'offrent à vous sont une poursuite de scolarité en Lycée général et technologique ou une continuation en Lycée professionnel.

A la marge, il est possible d'opter pour la signature d'un contrat d'apprentissage qui est un autre chemin dans l'enseignement professionnel (après avoir trouvé un employeur, inscription dans un Centre de Formation des Apprentis). Il est enfin possible de se diriger vers l'enseignement agricole.

Chacune des possibilités d'orientation évoquée nécessite 2 à 3 années d'étude avant l'obtention du diplôme.

Afin de vous informer au mieux, vous trouverez dans cette rubrique :

- Des dossiers spécifiques pour mieux connaître les différentes voies d'orientation (attention certaines dates ou informations peuvent ne pas être valables du fait de la date de parution des documents, de leur source hors Académie Aix Marseille)
- Les dates importantes (réunions d'information, journées portes ouvertes...)

Pour vous accompagner, vos interlocuteurs privilégiés sont :

- Les professeurs et le professeur principal de votre enfant
  - Le conseiller d'orientation psychologue
  - Le Centre d'Information et d'Orientation de Manosque
-